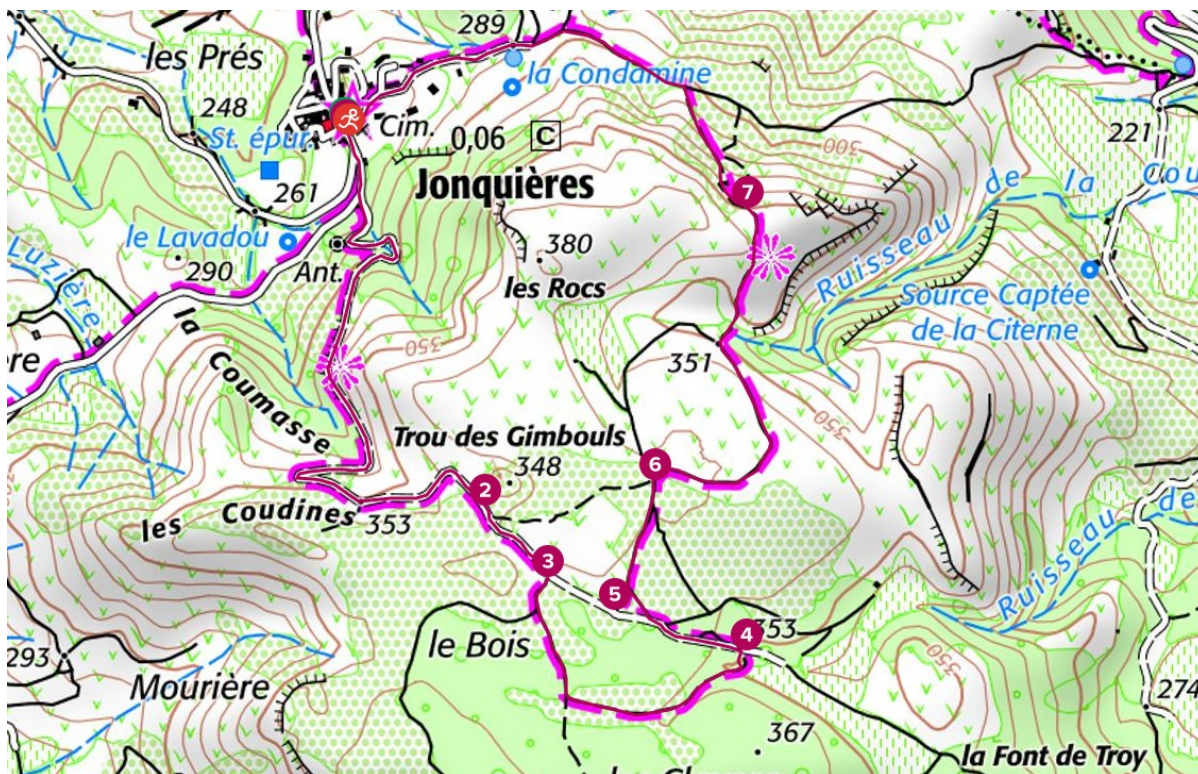


LE TROU DES GIMBOULS – ITINÉRAIRE FERMÉ



Infos Pratiques

Distance	3,9 km
Durée (moyenne)	01h15
Niveau	Très facile
Dénivelé	129 m D+
Départ	JONQUIERES
Typologie	boucle
Balisage	Jaune PR

Votre itinéraire

Étape 1 - Quitter le village par la D 323 au sud, bifurquer sur la route de gauche, puis gravir la route encore à gauche. Elle s'élève en lacets puis devient un chemin bordé de lauriers-tins qui s'enfonce dans la combe de Coumasse. Arriver sur le plateau des Gimboul (observer les changements de végétation : pins, chênes, buis... ; vue sur le village et sur les différents massifs : la chaîne des Pyrénées, l'Alaric et la

Montagne Noire).

Étape 2 - Laisser à gauche (pour votre sécurité, tenez-vous en retrait, le trou étant caché par une abondante végétation) le trou des Gimbouls (doline ou effondrement d'un terrain dans une cavité souterraine ; celui-ci est particulièrement spectaculaire par sa régularité et sa forme en entonnoir). La piste dessert des parcelles de vignes isolées.

Étape 3 - Quitter le chemin principal, bifurquer à droite puis pénétrer à gauche dans le bois de chênes verts (lieu de fraîcheur et de halte éventuelle ; cet endroit est le paradis des amateurs de botanique : ils pourront y découvrir le pistachier, le robinier, le nerprun, les genévriers,... plus loin, un peu à l'abri, la salsepareille, le romarin, l'iris et la tulipe de Celse, en fleur au printemps). À l'orée du bois, déboucher sur une grande parcelle de vigne.

Étape 4 - Monter par le chemin à gauche en direction de La Courbatière. Rester sur le chemin principal.

Étape 5 - Emprunter le deuxième chemin à droite.

Étape 6 - À la croisée, s'engager sur le chemin à droite. Il domine les gorges de la Courbatière (spectaculaire canyon orienté vers l'est ; par beau temps, vue sur La Clape et la mer), traverse des vignes, puis descend à droite dans un bosquet.

Étape 7 - Bifurquer sur le sentier de gauche. Il dévale la pente en sous-bois. Emprunter la piste à gauche. Elle passe près d'un ancien moulin à vent et ramène au village.

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entraîner des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en [consultant la carte du risque incendie](#) pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

<https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/le-trou-des-gimbouls-itineraire-ferme/>